

## **Communiqué de Roya citoyenne**

### **Encore un pas en avant vers la reconnaissance des droits des réfugiés dans les Alpes-Maritimes**

Déjà le 31/03/17 le Tribunal administratif de Nice condamnait en référé le Préfet des Alpes-Maritimes en lui ordonnant de donner suite à la demande d'asile formulée par une famille érythréenne qui avait été abritée dans la Roya.

Mardi 18 avril, cinq Soudanais et cinq Erythréens (dont deux femmes), accompagnés par cinq militants de *Roya Citoyenne*, ont quitté Breil/Roya à 10H30 pour se rendre à un RDV au PADA Forum Réfugiés à Nice.

Pour ce faire, ils ont traversé les PPA (Points de Passage Autorisés) de Sospel et de La Turbie contrôlés par la gendarmerie, selon un protocole pré-établi. Tout s'est parfaitement déroulé, ainsi que l'accueil au Forum réfugiés. Un seul bémol : l'outil informatique du PADA n'a pas permis un enregistrement national des dossiers.

Les réfugiés devront se présenter dans un PADA en France, pays où ils ont choisi de déposer leur demande d'asile. Le point fort de cette journée était dans leurs regards, remplis d'inquiétudes au départ le matin, pleins d'enthousiasme le soir en ayant l'impression d'être arrivés au pays des Droits de l'homme !

*Roya citoyenne* espère que les demandes de ces réfugiés seront acceptées et qu'ils seront accueillis dignement, puis que, rapidement, d'autres réfugiés pourront effectuer la même démarche sans accompagnateurs et sans angoisse, signes que la loi sera enfin appliquée en toute normalité.

*Roya citoyenne*, le 18/4/2017.